

## DECLARATION LIMINAIRE AU CSFPE DU 22 MARS 2021

Madame la Directrice Générale,

Nous regrettons l'absence des ministres : Mesdames Amélie de Montchalin, Jacqueline Gourault, Barbara Pompili et Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, sur un projet de loi d'une telle importance.

FO regrette que le gouvernement ait fait le choix de poursuivre les réformes rejetées par la majorité des organisations syndicales représentatives des personnels.

Le vote du dernier CSFPT du 17 mars 2021 sur le projet de loi 4 D en témoigne.

Ce même texte présenté ce jour au CSFPE nous interroge par ailleurs sur votre choix de ne pas le présenter au CCFP, les articles du projet de loi soumis aux deux conseils étant quasi identiques.

Sur le fond, FO considère que ce projet de loi confirme un peu plus le désengagement de l'Etat sur les politiques publiques et prochainement sur la mobilité et l'aménagement du territoire.

Après le transfert des routes départementales, voici maintenant l'éventuel transfert d'une partie majeure des routes nationales vers différentes collectivités.

Comment accepter le démantèlement du réseau routier national structurant et garantissant une mobilité nationale gratuite pour nos concitoyens et l'équilibre du territoire ?

Vous l'avez compris, pour FORCE OUVRIERE, c'est inacceptable.

Privatisation des autoroutes, décentralisation des routes départementales et demain nationales, que va-t-il rester au ministère de la Transition écologique pour effectuer une mission essentielle ? Soyons clairs, la mobilité durable et responsable ne sera plus exécutée par l'Etat.

FO n'oublie pas les personnels dans ces futurs transferts.

Après les DDT, les DIR, les voici à nouveau inquiets pour leur avenir, leur emploi, leur rémunération. Une fois de plus, sans aucune étude d'impact, sans bilan des réformes précédentes, le sens de leurs missions est remis en cause, et ce, en pleine crise sanitaire. Sans compter l'impact pour les agents des finances publiques en terme de gestion financière et comptable liée à ces transferts.

Madame la Directrice Générale, FO continue d'apporter tout son soutien aux syndicats FO et aux personnels qui vont se mobiliser contre ce projet de loi, car le vote du CSFPE de ce jour ne clôt pas le dossier, loin de là.

FO votera contre ce texte, et nous ne porterons aucun amendement, considérant que nous n'avons pas vocation à négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet.

Je vous remercie.